

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 16 décembre 2019

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 16 décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : **21**

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM - C. M'PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés : **8**

E. ETE représentée par D. ATIG - M. GAMINETTE représenté par C. VAZQUEZ - A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY - G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS - T. DIAWARA représentée par Y. BOUKANTAR - L. CAMARA représenté par Y. LE BRIAND - S. RAKOUB représentée par F. OGBI - A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absents : **6**

S. BELLAHMER - Y. ITOUA - L. HERGAUX - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2019 – 0141 : « Motion pour une autre réforme des retraites »

Le Conseil Municipal,

Considère que le système de retraite en France, issu du programme du Conseil National de la Résistance dans la dynamique des grandes réformes sociales de la libération en 1945, vise à assurer à chacun solidarité et protection. Toute réforme devra donc se faire sur la base de cet acquis

Affirme, qu'au contraire, le projet du gouvernement d'un système individualisé de retraite à points, casserait le principe de solidarité intergénérationnelle.

Constate que les annonces faites par le 1^{er} Ministre le 11 décembre n'ont fait que renforcer le mécontentement de l'ensemble des syndicats qui poursuivent leur mobilisation.

Constate par exemple que ce projet prévoit de ne plus prendre en compte les meilleures années de rémunération pour le calcul de la retraite mais l'ensemble de la carrière, ce qui se traduirait automatiquement par la réduction de la pension.

Constate aussi qu'il prévoit le recul de l'âge de départ à la retraite donnant droit à une pension à taux plein à 64 ans au lieu de 62. Cette régression pousserait les salariés à travailler plus longtemps ou à cotiser à des assurances privées pour se constituer un complément de retraite par capitalisation.

Constate que le gouvernement tente de justifier son projet par l'allongement de l'espérance de vie. Mais l'enjeu de civilisation aujourd'hui n'est-il pas de pouvoir cesser de travailler à un âge où l'état de santé permet encore de profiter de sa retraite, de s'occuper des siens, de s'investir dans la vie associative... ?

Tient à souligner que l'espérance de vie entre les personnes est très inégale en fonction des classes sociales et de la pénibilité des métiers exercés. Cette inégalité concerne trop souvent les habitants des villes populaires. C'est le cas à Grigny où de nombreux habitants subissent la pénibilité de longs temps de transports quotidiens, la précarité des conditions de travail et de vie et aspirent à pouvoir pleinement profiter d'une retraite bien méritée.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal :

Exige du gouvernement qu'il retire son projet de système de retraite à points qui pénaliserait l'ensemble des salariés.

Apporte son soutien aux salariés et aux retraités qui manifestent en ce sens dans toute la France. Il faut que le gouvernement les entende.

Considère que si notre système solidaire doit être défendu et sauvegardé, il doit aussi être amélioré, par exemple sur le niveau des pensions, les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes, la prise en compte de la pénibilité au travail...

Partage la conviction que le projet du gouvernement s'inspire de l'idéologie libérale de réduction des dépenses publiques alors que les retraites sont un enjeu de civilisation.

En effet, si l'enveloppe de dépenses pour les retraites ne doit pas dépasser 14% du produit intérieur brut (PIB) alors que les retraités seront de plus en plus nombreux, il est certain que les pensions vont diminuer.

Affirme que des propositions existent pour améliorer notre système actuel de retraites, et garantir durablement son financement sur une base juste et solidaire.

Par exemple :

- Pour financer les caisses de retraite, les revenus du travail sont mis à contribution. Il doit en être de même pour les revenus du capital. Mettre à contribution les revenus financiers au même niveau que les salaires ferait rentrer dans les caisses trente milliards de plus.
- Augmenter les salaires et garantir l'égalité salariale femmes - hommes, ce serait répondre à l'urgence sociale et assurer de nouvelles cotisations.
- Le recul du chômage par la création d'emplois, ce serait autant de salariés qui créent des richesses et cotisent au système de retraite.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : **Pour :** 24
Abstentions : 5 (C. M' PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI - A. LAMOTHE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 20 DEC. 2019

Transmis au contrôle de légalité le : 20 DEC. 2019